

ATELIER N° 2

« En quoi la « synthèse famille » peut-elle être le lieu d'élaboration du projet d'accompagnement ? »

Animatrice : Aurélie CORTI

Rapporteur : Claudine MORRONI

Tour de table de présentation

ETAT DES LIEUX

Comment se déroule la synthèse famille dans les différentes structures ?

AU SESSAD

- Les parents sont rencontrés systématiquement en début d'année scolaire.
- Puis se tient une synthèse clinique auxquels participent tous les intervenants et les partenaires institutionnels.
- Une pré-synthèse a lieu avant la synthèse famille
- C'est au cours de la synthèse famille que le projet potentiel est présenté. La formalisation des écrits se fait après la synthèse famille.

AU SAAAS ET AU SFESS

- Chaque professionnel demande aux parents une rencontre avant la synthèse.
- Ensuite se déroule la synthèse entre professionnels
- La synthèse famille vient après. Les parents signent le projet à la fin de la synthèse famille.
- Dans chaque service il y a un référent enfant qui est le coordinateur de projet.

Observations :

- Les professionnels notent un manque de temps pour élaborer le projet avec l'équipe et ils souhaitent aussi un temps d'élaboration avec les parents afin que le projet des parents puisse être pris en compte.
- quand les parents arrivent en synthèse famille il y a peu de temps pour leur laisser la place. De plus il leur est difficile de se retrouver avec un aussi grand nombre de personnes.
- Ce n'est pas parce que les parents sont là qu'ils participent forcément. Il est important que l'échange avec les parents soit réel.

AU SAFEP

Les relations avec les parents sont plus faciles à établir car ils accompagnent le jeune enfant à chaque rendez-vous.

AU CMPP

- Un bilan de début est élaboré par les thérapeutes
- La famille est conviée à un entretien où 2 thérapeutes sont présents car il y a 2 prises en charge thérapeutiques par enfant
- Les parents ont plusieurs entretiens par an
- La relation avec les parents s'instaure parce qu'ils viennent au CMPP et qu'il y a des rencontres informelles
- Le PIA est élaboré avec le médecin en synthèse
- Concertation avec les parents en fin d'année scolaire pour préparer l'année suivante

PROPOSITIONS D'AMELIORATION

En ce qui concerne la participation des parents pour l'élaboration du projet de leur enfant, on peut noter au niveau de tous les professionnels une vraie volonté de faire évoluer le fonctionnement des services dans l'esprit de la loi de 2005. Pour cela il y a ;

- Nécessité de plus de temps de rencontre avec les parents
- Nécessité de maintenir des synthèses entre professionnels pour un temps d'élaboration en commun
- Nécessité d'élaborer le projet, en amont, avec les familles et les référents enfants (1 thérapeute, 1 enseignant et 1 psy). Ce projet doit prendre en compte les désirs des parents et ceci autour des besoins de l'enfant.

Claudine MORRONI